

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — — — — — 30
Faits divers, — — — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

ABONNEMENT

Saumur

Un an. 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste et chez tous les libraires

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 MARS

INTERVENTION ÉTRANGE

On annonce que les statuts du nouveau Comptoir national d'Escompte ont été arrêtés hier matin et ont dû être présentés au ministre des finances. On se demande à quel titre M. Rouvier intervient de la sorte dans la constitution d'une société privée. On dit bien, il est vrai, qu'il n'a pas à approuver ces statuts, mais cette circonstance ne fait que rendre plus difficilement explicable son intervention. Après le Krach du Comptoir d'Escompte, est-il bien opportun que le gouvernement engage ainsi plus ou moins directement sa responsabilité dans une entreprise privée qui peut ne pas réussir. Ne serait-on pas fondé, dans ce dernier cas, à lui reprocher d'avoir exercé une sorte de pression morale sur le marché pour faire souscrire des actions au public ?

Si cette intervention des pouvoirs publics dans une affaire privée est légitime, pourquoi le Gouvernement républicain a-t-il pris une attitude toute différente lorsqu'il s'agissait de l'Union Générale ? Veut-on nous démontrer qu'il voulait la chute de celle-ci et ne pourrait-on nous dire pourquoi ?

La Petite République française pose d'autre part cette question : « Pourquoi M. Rouvier s'est-il intéressé avec une véritable passion à la constitution d'une société financière dite Comptoir national d'Escompte de France ? »

Nous n'espérons pas que le ministre donne à cet égard les renseignements qu'on réclame de lui. Il y a dans toute cette succession de sinistres à laquelle vient s'ajouter, dit-on, la catastrophe de la Banque de Paris et des Pays-Bas, des côtés fort mystérieux, et il semble que le Gouvernement républicain ait un intérêt de premier ordre à ce que le public ne puisse voir trop clair dans tout cela.

MINISTRES CALOMNIÉS

Il court sur certains de nos ministres des bruits fort étranges.

Nous ne voulons pas revenir sur l'affaire à laquelle a été mêlé le nom de M. Constans. Le ministre de l'intérieur s'est expliqué. La majorité a trouvé suffisants les arguments qu'il a exposés à la tribune. Peut-être le pays sera-t-il plus exigeant. Mais ce n'est pas le cas pour la nouvelle affaire dont on parle depuis deux ou trois jours. Elle aurait cependant plus encore que l'autre besoin d'être éclairée.

On raconte qu'un des nouveaux ministres serait compromis, de la manière la plus grave, dans une affaire d'escroquerie ; qu'il aurait endormi les défiances d'une des victimes de l'escroque et avisé celui-ci de la nécessité de se mettre par la fuite à l'abri de la répression.

On raconte aussi que la preuve de ces accusations est contenue dans deux lettres qui sont entre les mains d'une tierce personne qui aurait refusé de s'en dessaisir contre une grosse somme d'argent qui lui était offerte. On ajoute que des perquisitions opérées ces jours-ci contre une personne étrangère à la Ligue des Patriotes n'avaient d'autre but que d'essayer de

s'emparer de ces deux lettres, but qui n'aurait pas d'ailleurs été atteint.

Ce n'est pas tout. Des accusations d'une autre nature sont dirigées contre un troisième membre du cabinet.

Il s'agit cette fois d'une grande Compagnie industrielle, la Compagnie auxiliaire des chemins de fer et travaux publics. Cette Compagnie vient d'être déclarée en faillite. M. Rouvier a été un des fondateurs et des administrateurs de cette affaire.

Nous voulons croire que M. Rouvier pourra dégager sa responsabilité dans cette dernière affaire. Nous ne pouvons non plus admettre, sans preuves certaines, qu'un homme choisi par M. Carnot pour être un de ses ministres soit complice d'un escroc.

Seulement, il nous paraît absolument indispensable que des explications soient données. Il ne faut pas que de pareils soupçons puissent subsister sur le compte de personnalités qui font partie du Cabinet. Les ministres sont plus intéressés que tous autres et M. Carnot plus encore que les ministres à ce que rien ne subsiste de ces accusations ou à ce que justice soit faite.

On n'a pas admis que M. Wilson pût se soustraire aux investigations de la justice ; on a fait remonter les conséquences de cette affaire jusqu'au Président de la République qu'on a mis dans l'obligation de donner sa démission. Il ne faut pas qu'on puisse dire que les républicains sont devenus beaucoup plus indulgents et sont disposés à souffrir que le Pouvoir soit laissé dans des mains sinon suspectes, du moins suspectées. Il faut que les calomnieurs des ministres actuels soient confondus. Il n'est pas admissible qu'on tolère cette guerre contre des hommes incorruptibles. . . . ou qui doivent l'être.

ERNEST BAUDOIN.

LA QUESTION ANTOINE

Il y a maintenant une question Antoine, nous verrons ce qui en sortira.

La population parisienne a fêté, par une manifestation émouvante, le retour de ce patriote parmi nous.

L'autre semaine, ce patriote siégeait au Reichstag allemand comme député protestataire de Metz.

M. Antoine est jeune encore. Né à Metz le 27 janvier 1845, élève de l'École d'Alfort, médecin-vétérinaire, il exerçait paisiblement à Metz quand vint la guerre scélérate de 1870. Il était lieutenant de mobiles, il se battit, reçut sur le champ de bataille une blessure et fut cité à l'ordre du jour de l'armée.

Après la paix, il resta à Metz où il ne cessa de faire preuve d'une indomptable énergie.

Ses concitoyens l'envoyèrent d'abord au conseil municipal de Metz, puis à la délégation provinciale de Strasbourg. Lorsque mourut Paul Bezançon, maire de Metz, député au Reichstag, la voix publique le désigna pour lui succéder, et il fut élu le 18 décembre 1882 sans concurrents.

Il fut réélu en février 1887 et fut en butte pendant plusieurs années à une véritable per-

sécution de la part des autorités allemandes, qui avaient fini par lui interdire le territoire d'Alsace-Lorraine.

Tel est l'homme qui a été à son retour l'objet de la part de la population parisienne d'une manifestation spontanée et superbe.

RUPTURE ENTRE M. ANTOINE ET LE GÉNÉRAL BOULANGER

On prête à M. Antoine l'intention d'aller s'établir à Nancy avec sa famille.

En outre du banquet qui lui sera offert aujourd'hui au Grand-Hôtel, un autre banquet s'organise par les soins du président de l'Orphéon Alsacien-Lorrain.

M. Antoine, interviewé par le Gaulois sur ce qu'il comptait faire à Paris, a répondu qu'il désirait créer une Ligue absolument française et rien de plus. Il a refusé de donner d'autres renseignements pour le moment.

M. Antoine a déclaré à un reporter du XIXe Siècle qu'il a été indigné que le général Boulanger eût abandonné ses épaulettes de général pour les insignes de député. Nous étions tous boulangistes en Alsace, dit-il, et moi le premier ; aujourd'hui, c'est fini, depuis que Boulanger a abandonné l'œuvre de la revanche pour une vaine popularité politique.

M. Antoine a raconté que se trouvant à Paris lors de la mise à la retraite du général Boulanger, il alla le trouver pour lui demander de faire amende honorable au gouvernement et de rentrer au service du pays. Comme le général déclarait qu'il ne se soumettrait jamais au gouvernement, M. Antoine le quitta en disant : « Eh bien ! maintenant, je vous dis non au revoir, mais adieu. »

De là date la rupture entre M. Antoine et M. Boulanger.

Le Conseil des présidents de la Ligue des Patriotes (nous la croyions dissoute) s'est réuni avant-hier sous la présidence de M. Déroulède ; sans se préoccuper de la nouvelle attitude politique de M. Antoine, il a émis le vœu que le Gouvernement décernât à M. Antoine, blessé à Thionville en 1870, la croix de la Légion d'honneur.

A LA CHAMBRE

La séance d'hier n'a présenté aucun intérêt. Le rapporteur, M. Burdeau, n'ayant point encore terminé son rapport, on commence à se préoccuper dans les couloirs de la Chambre des prochaines vacances parlementaires. Le centre voudrait voter le budget de 1890 avant les vacances de Pâques et s'ajourner ensuite jusque vers la fin de l'Exposition universelle. Le Parlement ne reviendrait à Paris en septembre que pour entendre la lecture du décret de clôture de la session qui sera la dernière de la législature élue en 1885.

Les radicaux tiennent au contraire à se trouver à Paris et à siéger pendant l'Exposition. Ils ont en outre la prétention de discuter sérieusement le budget de 1890, c'est-à-dire de consacrer une vingtaine de séances à ce débat. Ils préféreraient, en conséquence, partir en vacances dans les premiers jours d'avril et revenir à Paris dans les premiers jours de

mai pour l'inauguration de l'Exposition universelle. Le budget de 1890 serait ainsi discuté dans les mois de mai et de juin et la clôture de la session ordinaire de 1889 serait prononcée au commencement de juillet.

L'INTERPELLATION LAUR

Le gouvernement, dans sa séance d'avant-hier, a subi un échec, et c'est à M. Thévenet qu'il le doit. M. Laur avait présenté et développé une interpellation sur ce qu'on appelle le krach du cuivre.

L'ordre du jour pur et simple, désiré par les ministres et réclamé par le centre, a été repoussé par 284 voix contre 234.

Plusieurs ordres du jour motivés, plus ou moins désagréables pour le cabinet, ont été proposés. Celui de M. Millerand, invitant le gouvernement à ouvrir une information judiciaire sur les faits d'accaparement du cuivre, paraissait sur le point d'être voté. Ce n'était plus seulement un échec pour le cabinet ; c'était une déroute complète. Deux députés ministériels, MM. Thomson et Deaudréis, ont eu alors une idée. Ils ont présenté un ordre du jour ainsi conçu :

« La Chambre, convaincue que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour rechercher les responsabilités et assurer le respect de la loi, passe à l'ordre du jour. »

C'était, sous une forme différente, un ordre du jour identique à celui de M. Millerand.

Seulement, comme les signataires de cette nouvelle rédaction étaient deux amis du cabinet, le vote de leur ordre du jour a pu être considéré comme inoffensif. Le ministère est donc sorti de cette séance affaibli, mais pas détruit, diminué, mais pas renversé.

L'ordre du jour de M. Thomson a été voté par 314 républicains et 6 conservateurs : MM. De Clercq, Freppel, de Kergariou, Portalis, de Soubeyran et de Witt.

La minorité comprend 149 conservateurs, 23 républicains et 20 boulangistes.

INFORMATIONS

DEUX PLANS

Le Figaro croit le moment venu de faire connaître ce qu'il appelle les deux plans : celui du Comte de Paris et celui du général Boulanger.

Inutile de dire que dans le plan qu'il prête au successeur du Comte de Chambord, la restauration de la Monarchie n'entre pas pour un atome. Il n'y est question que de la réélection de Conservateurs de toute provenance et de toute insignifiance.

Il prête au Roi une petite méthode destinée à favoriser l'art d'accommoder les restes du parlementarisme.

Le Figaro, sentant l'in vraisemblance de son scénario d'opérette, va lui-même au-devant de l'objection qu'il soulève dans tous les esprits et établit mathématiquement que si ledit système était couronné d'un plein succès, il créerait un obstacle insurmontable au rétablissement de la Royauté, en même temps qu'il assurerait la victoire complète de Boulanger !

TRAVAUX DE CHEMIN DE FER

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, s'est rendu à la Commission du budget pour s'expliquer au sujet des travaux de chemins de fer à exécuter en 1890, pour le compte de l'État, par les grandes compagnies.

Pour 1890, le projet du budget fixait à 160 millions le chiffre de la dépense. La Commission du budget a réduit ce chiffre à 142 millions et a décidé que l'on devrait se borner à continuer les travaux déjà commencés et qu'on n'engagerait aucun travail nouveau.

Le ministre des travaux publics a combattu cette décision.

La Commission, après le départ du ministre, est revenue sur sa détermination et a rétabli le crédit au chiffre de 160 millions, en renonçant à la réduction de 18 millions qu'elle avait effectuée.

Enfin la Commission, qui a terminé sa tâche, a nommé M. Burdeau rapporteur général.

Le *Petit Journal* annonce que M. Hentsch, président du conseil d'administration du Comptoir d'Escompte, vient de donner sa démission de président de « la Banque nouvelle des chemins de fer suisses », qui perd un million cent soixante mille francs sur le krach du cuivre.

A la liquidation, les pertes se sont d'ailleurs élevées, pour la place de Genève, à vingt-trois millions.

Le *Progrès du Nord* dit que depuis quelques jours, il n'est bruit à la Bourse de Lille que du krach d'un grand industriel à la suite de l'affaire des métaux.

Le passif de ce Lillois, un boulangiste militant, s'élèverait à 4,200,000 francs.

ARGUMENTS RÉPUBLICAINS

La *Semaine religieuse* du diocèse d'Avignon demande s'il est vrai que dans une de ses dernières séances, le Conseil municipal d'A... saisi d'une demande de la Sœur S***, directrice de l'école maternelle communale de la rue B., tendant à lui accorder le même traitement qu'aux directrices laïques de même importance, ait rejeté cette demande sous le prétexte que la vie religieuse impose la sobriété de costume et la frugalité de la table !!! (Textuel.)

Après ce fait inouï, nous proposons cette idée lumineuse à nos députés en quête d'un moyen pour équilibrer le budget :

Considérant que la religion impose aux catholiques pendant le carême la *sobriété du costume et la frugalité de table*, tous subiront dans leurs rentes ou appointements une réduction de 50 0/0 pendant le carême.

UNE ALLIANCE ANGLO-ALLEMANDE

La *Boersenzeitung* de Berlin dit que le ministre d'Etat, comte Herbert de Bismarck,

s'est rendu à Londres pour faire ressortir verbalement la communauté des intérêts anglais et allemands et faire disparaître ainsi les derniers obstacles qui s'opposent à un rapprochement entre les deux pays. Le fait seul, dit le journal, qu'il ne s'agit que de divergences d'opinions susceptibles d'être écartées par un entretien verbal, permet d'espérer la conclusion prochaine d'une alliance anglo-allemande.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CONFÉRENCE GRATUITE DE M. BOUCHARD AU FOYER DU THÉÂTRE

M. Bouchard fera demain dimanche à 2 heures, au Foyer du Théâtre de Saumur, une conférence gratuite sur les nouveaux moyens de combattre le phylloxéra et sur les conséquences que cette maladie doit amener dans notre pays vignoble.

Depuis un an, M. Bouchard a fait régulièrement chaque mois dans notre ville des conférences très suivies et très appréciées des viticulteurs et vigneron, qui venaient chercher d'utiles conseils et de précieux renseignements sur les maladies de la vigne et particulièrement sur le phylloxéra.

Dans sa conférence de demain, M. Bouchard résumera ce qu'il a précédemment exposé l'année dernière et il y ajoutera des considérations nouvelles fort intéressantes pour tous ceux qui s'occupent de la vigne, cette source de travail et de richesse de la région saumuroise.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la Semaine-Sainte, du 14 au 20 avril, de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville les 24, 25 et 26 avril, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 1^{er} au 20 avril, des billets de Paris à Séville, en voitures de 1^{re} classe, au prix de 250 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt à Bordeaux, Bayonne, Burgos, l'Escorial, Madrid, Aranjuez, Castillejo (embranchement de Tolède) et Cordoue.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au 10 mai inclusivement.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets simples à plein tarif.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la compagnie du chemin de fer d'Orléans, d'accord avec les compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 11 au 21 avril inclusivement, des billets de Paris à Madrid, en voitures de 1^{re} classe, au prix de 200 fr., aller et retour compris, avec faculté d'arrêt, en France : à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; en Espagne : à tous les points du parcours.

Ces billets sont valables pendant 20 jours, à partir de la date d'émission.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les

trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées. — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des bords du golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : 1^{er} itinéraire : 1^{re} cl., 225 fr. — 2^e cl., 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} cl., 180 fr. — 2^e cl., 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant un supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

Nous apprenons la mort de M^{me} Henry Bacot, née Janvier de la Motte, fille de M. Janvier de la Motte, qui a succombé, avant-hier matin, à Passy, aux suites d'une longue maladie. Elle était âgée de 33 ans.

Par décision de M^r l'Évêque :

M. l'abbé Bribard, prêtre auxiliaire à Neuillé, a été nommé curé de cette paroisse, en remplacement de M. l'abbé Marais, décédé.

ANGERS. — *Grand-Théâtre.* — La représentation de la *Juive*, jeudi soir, a été splendide. M. Bernard est un fort ténor à la voix pleine, bien timbrée et fort douce en même temps. Aussi la direction l'a-t-elle engagé pour plusieurs représentations.

M. Bernard a admirablement chanté le rôle d'Éléazar, bien secondé par M^{lle} Delprato et M^{lle} Levasseur.

La salle était pleine. Nous sommes persuadé qu'elle le sera encore ce soir pour *Guillaume Tell* et demain dimanche pour la *Juive*.

On nous apprend que MM. Molé et Gabus, deux des meilleurs solistes de l'orchestre des concerts populaires, quittent Angers... sans espoir de retour. C'est une véritable perte pour l'Association artistique.

TOURS. — On lit dans la *Petite France* :

« Une odieuse calomnie est répandue contre nos directeurs d'écoles laïques, qui sont accusés, par les journaux réactionnaires, d'avoir distribué des sifflets à leurs élèves. »

» *Le fait est FAUX!!!* »

Le fait est vrai, répond le *Messager d'Indre-et-Loire*, et la preuve, c'est qu'aucun journal républicain n'avait songé à le démentir avant dimanche.

Dieu sait, pourtant, si nous avons pris la peine de le signaler.

JOSÈPHE

Par Marthe Lachèse

Un cri déchirant sortit des lèvres de Josèphe. Depuis un long moment déjà, la malheureuse haletait sous l'angoisse. Chaque seconde arrachait un lambeau du voile tendu jusqu'alors devant ses yeux. Mais elle voulait douter encore... et le nom, le nom à la fois attendu et redouté, le nom lui lançait de force l'horrible certitude comme on cloue une sentence avec la pointe d'un poignard...

Au cri qu'elle jeta, le père bondit. Mais la main de la jeune fille tomba sur son bras, rapide et forte comme une serre :

— Laissez-moi ! glapit l'enfant. Laissez-moi !

Ses doigts se croisèrent avec ceux de Josèphe et luttèrent contre eux sans souci de les déchirer...

— Achève, disait-elle, achève.

— Vous l'avez vu ! cria-t-il fou de terreur. Vous l'avez vu ! Il va nous poursuivre ! Laissez-moi !

Il se débattait, mais en vain. Les doigts de Josèphe, crispés sur son bras, l'auraient broyé avant de s'entr'ouvrir. Ils n'avaient tous les deux qu'une parole. Lui :

— Je veux fuir.

Elle :

— Achève.

La lutte se prolongea. Le plus faible céda, enfin, par désespoir.

Tremblant de tous ses membres, pouvant à peine émettre une voix entrecoupée, il continua :

— Il est maintenant M. de Kerdu, M. de Kerdu qui se pavane à cheval, sa femme à côté de lui, ses valets par derrière. On ne vit jamais si haut baron. Ah ! dame ! tous les Judas n'ont pas envie de se pendre.

— Noble M. de Kerdu, haut et puissant seigneur ! garde ton habit brodé que tu n'as pas eu besoin de laver à la fontaine ! Mets les mains dans tes poches pour voir si les pièces d'or y sont aussi nombreuses que les grains de folle avoine dans les champs de Plumélio. Noble M. de Kerdu, garde ton habit brodé, mets les mains dans tes poches ! Mais ne regarde pas derrière toi, ne regarde pas autour de toi, ne regarde pas devant toi, surtout, noble M. d

Kerdu, ne regarde pas devant toi...

— Car, derrière toi, il y a un corps sanglant qui sort du bois de Sazec et marche dans ton ombre. Autour de toi, il y a nous tous, nous, les gens de Plouédic, et les Bretons ne savent pas oublier. Et devant toi, il y a... ô ciel ! j'en deviens muet ! Devant toi, il y a Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui t'attendent au jugement ! »

Il se tut.

— Achève, dit Josèphe d'une voix qui ressemblait à un râle.

— C'est tout.

Elle ouvrit ses doigts, qui avaient presque bleui le poignet du père. L'enfant sauta sur ses pieds et disparut comme un oiseau qui retrouve la liberté de ses ailes. Les pièces d'argent avaient roulé sur l'herbe. Mais ni lui, ni elle n'y songeaient plus.

Elle resta immobile, ployée en deux, écrasée. Combien de temps demeura-t-elle ainsi, inconsciente de tout, excepté de l'horrible révélation ? Puis, tout à coup, il y eut en elle comme un sursaut. Tandis que son corps restait encore affaissé, son esprit se réveilla, puisant, actif. Il se mit à rappeler les étrangetés qui ne cessaient de la surprendre, de la pour-

Si la manifestation avait raté, selon le désir de nos adversaires, si Boulanger avait été sifflé, on n'eût pas même pris la peine de relever, aussi tardivement, notre accusation.

Mais l'effet contraire s'est produit : il importe évidemment de faire croire au public que les écoles n'ont été pour rien dans la contre-manifestation qui a si piteusement avorté.

LES VIGNES FRANÇAISES AVANT TOUT !

Des expériences faites ou en voie d'études, il résulte que dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, on sera obligé de renoncer aux vignes américaines, malgré les services rendus; aux américano-françaises (greffes françaises sur américaines) et peut-être aussi aux hybrides américano-français et franco-américains. Ces dernières sont l'objet d'expériences qui semblent pleines de promesses. En attendant de les voir se réaliser, le mieux est de revenir à nos bons plants français que l'on a si mal défendus.

Avant d'aborder ce sujet, je crois devoir faire remarquer à tous les intéressés l'état général d'anémie de nos terres où elles sont arrivées par suite de fumures parcimonieuses ou composées d'éléments impropres à l'alimentation des cultures auxquelles elles étaient destinées. On n'a pas assez tenu compte de l'obligation de restituer au sol ce que les récoltes lui enlèvent chaque année en éléments de fertilité.

L'appauvrissement du sol en éléments minéraux est un fait parfaitement établi, et c'est surtout en acide phosphorique et en sels de potasse qu'on doit faire la restitution. Ces deux éléments sont bien contenus dans les fumiers de ferme où ils figurent en proportions à peu près invariables.

Mais on ne pourrait augmenter les proportions de ces deux agents sans augmenter en même temps, par l'emploi du fumier seul, les proportions des autres éléments constitutifs du fumier. Il est plus avantageux et même plus économique d'emprunter cette augmentation aux engrais chimiques de bon aloi.

Il faut donc recourir à des suppléments d'engrais artificiels dont voici un spécimen approprié à la vigne :

Phosphate acide de chaux 300 k.)
Nitrate de potasse 250 — 750 p. hect.
Plâtre cuit pulvérisé 200 —

Après une bonne fumure en fumier de ferme enfoncé à l'automne, en fumier bien décomposé, on devra ajouter au premier labour de printemps une portion ou la totalité de ce compost selon l'état plus ou moins appauvri, et en procédant par essais.

Les engrais chimiques bien composés sont d'un concours précieux pour toutes les cultures ; mais les terres pourraient ne pas être entièrement satisfaites si on les employait séparément sans le concours du fumier de ferme,

suivre ; l'ostracisme qui les frappait, l'anxiété du vieillard devant un essai de vie sociale, sa haine de la langue du pays, cette langue qui savait tout dire, sa fureur au sujet de ce logis, le mutisme des serviteurs, les étonnements du prêtre, tout, jusqu'à ses ruses par lesquelles on l'avait écartée des pauvres cabanes pour l'enfermer dans le domaine, tout se rapprocha, s'enchaîna, tout s'éclaira d'une lueur soudaine... Et, quand les preuves furent acquises, quand la conviction fut née, alors il lui sembla que, du fond de cette ruine, de ce repaire, un homme allait surgir, les bras ouverts, criant : Ma fille ! ma fille !...

L'horreur lui rendit des forces. Elle fit le signe de la croix et, sans même choisir son chemin, elle s'enfuit.

Elle ne ralentit sa course que lorsqu'elle fut loin. Alors elle chercha la route de la ferme et parvint à la trouver. Mais elle se dirigea à l'opposé de Cozkouët. Où allait-elle ainsi ?...

Elle arriva enfin à la chaumière, ouvrit la porte sans songer à y frapper, et tomba lourdement à genoux auprès de Marie Ploumac.

Marie ne put retenir un cri à la vue de cette brusque apparition, de ce visage ravagé, de cette chute à ses pieds.

parce que ce dernier contient un élément précieux, l'humus, qui fait défaut aux engrais chimiques. Il faut donc combiner avec intelligence l'emploi de ces deux agents en vue des cultures auxquelles ils sont destinés.

Il existe encore beaucoup de vignobles en plants français, mais peu d'entre eux sont peut-être exempts de Phylloxéras. A ceux pourtant qui croient leurs vignobles indemnes, je conseillerai l'emploi du traitement préventif par le goudron végétal qu'il ne faut pas confondre avec le goudron de houille, appelé *Coaltar*. Un vignoble indemne un jour peut ne pas l'être le lendemain. Dans une pareille situation, beaucoup de viticulteurs hésitent devant une dépense dont l'utilité ne leur est pas absolument prouvée; mais quand la présence du Phylloxéra se manifeste aux yeux, le mal qu'il a fait est déjà si considérable qu'il ne peut plus lésiner sur la dépense, et encore n'est-ce pas toujours avec succès, car le succès n'est pas dans l'emploi exclusif de tel ou tel insecticide.

Dans la lutte que j'ai eu à soutenir contre cet ennemi durant plusieurs années, j'avais cru pouvoir m'en débarrasser par l'emploi exclusif du goudron végétal; mais l'extrême fécondité de cet invisible puceron favorisant ses ravages, je fus obligé de faire appel au sulfure de carbone pour anéantir les habitants des racines, tandis que le goudron végétal devait s'opposer à leur essaimage en même temps qu'il opposait une barrière infranchissable aux colonies aériennes et à la larve issue de l'œuf d'hiver.

Je conseille donc aux propriétaires, assez heureux pour être exempts de Phylloxéras, de faire, dans les mois de mars et avril, les opérations suivantes :

1° Ouvrir autour de chaque cep un trou en forme d'entonnoir profond d'environ 20 centimètres.

2° De détacher du trou la terre adhérente afin que l'écorce soit mise bien à nu, condition essentielle pour une bonne réussite. Si l'humidité retenait la terre trop adhérente, il faudrait laisser à l'air le soin de la faire tomber. L'écorce étant alors bien nue, on passe à l'aide d'un pinceau souple une couche de goudron tout autour du cep et sans solution de continuité sur une hauteur de 12 à 13 centimètres sous sol, après quoi on ramène la terre pour combler le trou.

Le prix de cette opération ne doit pas dépasser 20 fr. pour mille ceps.

Quant aux vignobles phylloxérés, on devra commencer par l'application du goudron végétal telle qu'elle est expliquée ci-dessus.

Immédiatement après ou les jours suivants, si le temps n'est pas humide, on procède à l'injection du sulfate de carbone au moyen du pal injecteur Gastine que les employés du P.-L.-M. manœuvrent si bien, ou au moyen d'une tige de fer ronde haute d'un mètre et

épaisse de trois centimètres et d'un tube en zinc du même calibre. On enfonce cette tige à coups de maillet à la profondeur de 40 centimètres environ et à égale distance du cep. On fait ordinairement trois trous en triangle autour de chaque cep, l'on introduit huit grammes de sulfure de carbone dans chaque trou; en retirant la tige, on introduit le tube dans le trou afin que le sulfure de carbone arrive au fond directement; on le retire alors, et l'on ferme le trou à coups de talon ou de maillet.

La proportion de l'insecticide est de 20 à 25 grammes par cep ou par mètre carré.

Dans les sols compacts, il convient de multiplier les trous à injection et d'en varier la profondeur à cause de la résistance du sol à la diffusion du sulfure de carbone; on fera donc bien de faire 6 trous, n° 1 à n° 6, de creuser les n° 1, 3, 5 à 25 ou 30 centimètres, les n° 2, 4, 6 à 40 centimètres, et de déposer 4 grammes d'insecticide dans chaque trou.

Le sulfure de carbone étant un corps très volatil et inflammable, il est très important de se méfier du feu.

Bien que les invasions se fassent ordinairement par la descente du Phylloxéra en suivant le tronc, il n'est peut-être pas impossible qu'il parvienne aux racines les plus voisines du sol par ces ouvertures que l'on voit en été sur les terres argileuses compactes. Il est donc entièrement utile de combler ces crevasses dès qu'on s'en aperçoit.

CAMOUX D'ARMAND.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 mars 1889.

Le marché est meilleur aujourd'hui; les transactions sont plus animées. Nos rentes très demandées s'élevèrent : le 3 0/0 à 85.20; le 4 1/2 0/0 à 104.80.

Les sociétés de crédit ont eu une tenue beaucoup plus satisfaisante. Le public, mis en garde contre les manœuvres intéressées de la spéculation à la baisse qui s'est attaquée à tour de rôle à tous nos établissements, commence à opposer une résistance qui se traduit par une amélioration sensible sur tout ce groupe. C'est ainsi que le Crédit Foncier remonte à 1,308; la Banque de Paris à 708.

La reprise ne s'est pas encore étendue à la Société Générale ni à la Banque d'Escompte, mais leur tour viendra d'autant plus vite que la situation de ces deux Sociétés est excellente.

Le Crédit Lyonnais cote 666.25. Cet établissement mettra en paiement, à partir du 25 mars, un acompte sur le dividende de 1888 à raison de 9.70 par action nominative et de 9.35 par action au porteur.

Le Comptoir d'Escompte s'arrête à 120. La maison Rothschild frères de Paris émettra le 29 courant un emprunt russe de 700 millions en 4 0/0 or. Le produit de cette opération est destiné à la conversion des obligations 5 0/0 1871 appelées au remboursement pour le 1^{er} juillet 1889.

Le Panama est à 52. Les obligations des Immeubles de France se sont échangées à 380.

On négocie couramment de 369.50 à 370 l'obligation des Chemins Economiques. — In-

formations financières. — La Banque de l'Ouest fait annoncer qu'elle paye dès ce jour, sans commission supplémentaire, tous les coupons à échéance du 1^{er} avril. Le montant net des bordereaux est envoyé par retour du courrier aux clients habitant la province.

Je, soussigné, déclare que les expériences comparatives auxquelles je me suis livré, dans les hôpitaux et en ville, sur les divers pectoraux particuliers et autres recommandés jusqu'à ce jour, m'ont convaincu, ainsi que l'a constaté M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, qu'il n'en est aucun aussi efficace que la PATE DE REGNAULD aîné, perfectionné par M. L. Frère, son successeur.

En effet, à l'aide de cette préparation, j'ai obtenu, ainsi qu'un grand nombre de mes honorables confrères, les résultats les plus complets et les plus satisfaisants dans les rhumes, catarrhes, coqueluches, enrhumements et dans toutes les maladies de poitrine et des voies aériennes.

Signé : DEGUISE, Chirurgien en chef de l'hospice de Charenton. Dans toutes pharmacies, 1 fr. 50 la boîte.

Pour toujours sourire !...

... et, condition indispensable pour toujours sourire d'une façon charmante, il faut avoir de jolies dents dont l'éblouissante blancheur apparaît sous les lèvres qui s'entr'ouvrent... Avec de vilaines dents le sourire n'est plus qu'une grimace. Aussi faut-il soigner sa bouche et faire un constant usage du célèbre *Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulauc*, le seul qui conserve les dents solides et blanches, les gencives saines et l'haleine pure.

A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 25 Mars 1889

POUR LES ADIEUX DE LA TROUPE D'OPÉRETTE

LA BELLE HÉLÈNE

Opérette-bouffe en 3 actes, musique d'Offenbach.

LE DOCTEUR JOJO, vaudeville en 3 actes, de M. Carré.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

SAMEDI 23 MARS. — *Guillaume Tell*, grand opéra, avec M. Bernard, du Grand Opéra.

DIMANCHE 24 MARS. — Dernière représentation de *La Juive*, pour les adieux de M. Bernard.

ASPERGES HATIVES d'Argenteuil

Illes *Mange tout*, nouvelle variété. On expédie de suite franco en gare 100 griffes pour 5 fr. — 500 griffes : 20 fr. — SARAZIN, Constant, à Carrières-Saint-Denis, près Argenteuil, Seine-et-Oise.

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jeudis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur

BRILLANT ORIENTAL

POUR MEUBLES ET PARQUETS

1 fr. 50 le Litre

Le Brillant oriental n'a aucune odeur, brille vite, et n'encrasse jamais; son emploi est facile et sans fatigue.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Hebdomadaire, illustrée

BUREAUX A TOURS, RUE RICHELIEU, 13.

Sommaire du n° 417 (24 mars 1889). Le général Boulanger à Tours. Une séance à la Chambre. Autre séance. Ce qui ruine l'Agriculture. Un coup de pied au... derrière. Une légende des siècles futurs. Les crocheteurs. Nouveaux crocheteurs. Le gouffre du Tonkin. Nous sommes royalistes.

APPEL AUX POÈTES. — Le 42^e concours poétique ouvert en France le 15 février sera clos le 1^{er} juin 1889. — Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Affranchir*.

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
50 RÉCOMPENSES, dont 29 médailles d'Or.
Le seul véritable ALCOL DE MENTHE c'est
L'ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS
Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réussit admirablement contre Rhumes, Refroidissements, Grippe.
FABRIQUE A LYON, COURS D'HERBOVILLE, 9. Dépôts partout.
REFUSER LES IMITATIONS
EXIGER le nom DE RICQLÈS sur les flacons

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

PILULES GICQUEL

Souveraines contre

Constipation, Bile, Glaires

Maux d'Estomac

Manque d'Appétit, Maux de Tête

Etourdissements

Douleurs, Rhumatismes

1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Grand Dieu ! qu'avez-vous !

— Je sais tout !

Marie se redressa sur son fauteuil. A ce moment rapide, une douleur aiguë déchira ses membres. Mais que lui importait ? Elle pouvait, au moins, ouvrir ses bras. Joséphe se releva pour se jeter dans cet asile...

Et quand elle se trouva enlacée de ces bras amis, serrés, étreinte sur ce cœur si tendre et si fort, elle éclata en sanglots.

Elle pleura longtemps, en proie à un paroxysme où la stupeur, l'épouvante, la honte, l'horreurse confondaient; Marie pleurait aussi, ses larmes inondaient la blonde tête réfugiée dans ses bras.

Enfin elle écarta doucement de sa poitrine Joséphe qui ne résista pas. Elle la fit asseoir près d'elle. Mais, presque aussitôt, Joséphe retomba étendue sur le bureau de tuya. Ses sanglots avaient fait place à des paroles convulsives, désespérées...

Marie laissa cette violence s'épuiser. Elle dut attendre longtemps. Elle dit enfin :

— Joséphe, revenez à vous ! Reprenez courage, de grâce.

— O Maurice ! qu'allez-vous dire ! gémit la malheureuse. Tout s'écroule, Maurice, tout

s'écroule : ma naissance, mon rang, mon honneur...

— Ne parlez pas ainsi. En réalité, rien ne change; seulement, pauvre enfant, vous ouvrez les yeux... »

Joséphe était anéantie, Marie la regardait avec une pitié suprême.

— Qui donc vous a instruite ? demanda-t-elle.

— Un père.

— Un père ! Comment cela ?

Joséphe balbutia le récit de ce qui s'était passé.

— Ainsi donc, soupira Marie, tant d'ordres donnés, tant de mesures prises, tout est venu échouer dans la rencontre d'un enfant ! Mais vous ne connaissez que cette ballade ?

— Grand Dieu ! il est encore autre chose !

— Non, non, rien.

— Alors, pourquoi me demandez-vous si je ne connais que ce chant ? Ne suffit-il pas ? Il dit tout.

— Ce tout, il l'exagère peut-être.

— Oh ! la vérité, la vérité ! s'écria Joséphe. Par pitié, dites-la-moi.

— Eh ! je ne la sais pas. Ma nourrice me chanta la ballade un soir que je vantais la

beauté du château. Elle ajouta que le fils de ce Bénéic vivait encore. J'écoutai le tout comme l'aurait fait un voyageur qui passe indifférent et étranger. L'enfant qui me sert, les quelques paysans qui fréquentent ma chaumière m'ont répété le même récit. Rien de moins, rien de plus.

Joséphe crispa ses mains.

— Moi, la petite-fille d'un assassin ! dit-elle. Moi ! oh ! que ne suis-je morte comme ma sœur !...

— Joséphe, vous divaguez.

— Plût au ciel ! Je voudrais avoir perdu la raison. Je ne pourrais plus rien comprendre.

— Calmez-vous, de grâce. Vous êtes sortie de grand matin. Où donc avez-vous mangé ?

— Nulle part. Peu importe.

L'infirmière s'arracha de son fauteuil et, ployée en deux par la souffrance, alla chercher du pain et des fruits. Elle y joignit le flacon de vin mis en réserve pour remédier aux épuisements qui suivaient ses crises les plus intenses. Et, posant le tout sur le bureau :

— Joséphe, mangez, dit-elle.

Joséphe secoua négativement la tête.

— Faites-le pour moi, reprit Marie d'un ton suppliant.

La jeune fille étendit enfin la main vers le pain de méteil. Elle en mangea avec peine quelques bouchées, but un peu de vin. Elle se ramena légèrement.

— Merci, Marie, dit-elle, merci de partager votre pain avec la petite-fille de Bénéic.

— Joséphe, voulez-vous m'affliger ?

— Oh ! dit-elle, si vous voyiez tout ce qui se déchaine dans mon cœur !

Elle se tut, mais son regard était plus sombre que ses paroles.

— Ainsi donc, reprit-elle sourdement, vous saviez cet horrible secret. Tous le savent ! Moi seule, je l'ignorais ! Je marchais la tête haute, le cœur confiant ! Comme il m'a trompée, cet homme déloyal ! cet homme sans cœur !

— De qui parlez-vous ! serait-ce de votre grand-père ?

— Ne le nommez plus ainsi. Je n'ai plus de famille paternelle. Je ne veux pas être la fille d'un assassin.

— On ne refait pas le passé. On ne change pas sa race.

— Mais on peut la renier quand elle est indigne. Donnez-moi vingt-quatre heures d'hospitalité. Je ne puis partir ce soir.

— Vous ne voulez pas rentrer chez M. de Kerdu ?

— Non...

(A suivre.)

